

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026

19h

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Ingrid BERBION, Jean Julien PETIT, Pierre AUDOUIT, Joël GUILLERAY, Sylvie LEFEBVRE, Rebecca BODNAR et Patrick AFCHAIN.

Etaient absents :

Isabelle LENERAND (donne pouvoir à Mme OEUVRARD), Corinne ANDRE BAUCHET, Carole VULCAIN.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2025

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2025. En l'absence de question ou de remarque, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2025 **est approuvé** à l'unanimité.

2. Vote du compte financier unique 2025

Monsieur le Maire présente le CFU 2025, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- **Constata** les identités de valeurs avec les indications du CFU relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-après,
- **Lui donne acte** de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	778 696,05€
Recettes :	994 631,83€
Excédent 2024 reporté	330 297,44€
Excédent cumulé	546 233,22€

Section d'investissement :

Dépenses :	915 044,05€
Recettes	966 615,28€
Déficit 2024 reporté	173 910,56€
Déficit	122 339,33€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à 12 voix pour le CFU 2025, Mr le Maire ne prenant pas part au vote.

3. Affectation des résultats 2025:

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian NEVEU,

Après avoir entendu le CFU de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de 2025,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement),

Propose d'affecter le résultat comme suit :

Besoin de financement sur réalisé :	122 339,33€
Besoin de financement des Restes à réaliser :	197 695,60€

Excédent de fonctionnement du budget d'investissement (en ligne 1068) :	71 733,98€
Excédent de financement de la section de fonctionnement (en ligne 002) :	474 499,24€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les affectations de résultats 2025.

4. ILEP – Convention de prestation de service :

Monsieur Le Maire propose de signer une convention pour l'année 2026 entre l'ILEP et la municipalité pour que l'ILEP puisse mettre à disposition du personnel en charge du ménage dans les locaux de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne mandat à l'unanimité à Monsieur le Maire à signer la convention.

5. Questions diverses :

- **Convention avec le Conseil départemental**

Monsieur le maire demande de lui donner l'autorisation de signer la convention avec le Conseil départemental afin de lancer les travaux sur la Grande Rue (route départementale) pour la création de deux plateaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne mandat à l'unanimité à Monsieur le Maire à signer la convention.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 20h.

A Villeneuve les Sablons, le 13 Mars 2026

Le Maire,



C. NEVEU

